



Formation INTER entreprise



Répondre aux obligations légales du règlement de sécurité.



OBJECTIF DE LA FORMATION :

Cette formation a pour finalité de permettre aux chefs d'équipes des services de sécurité incendie et d'assistance aux personnes, de maintenir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour être capable d'animer et diriger une équipe d'agents de sécurité, d'exploiter un poste central de sécurité et les différents équipements, et de mettre en œuvre les différentes procédures d'intervention et de protection des personnes et des biens.

COMPÉTENCES DEVELOPPÉES :

- Être capable de faire respecter l'hygiène et la sécurité au travail dans ses aspects de sécurité incendie.
- Être capable de manager l'équipe de sécurité.
- Être capable d'assurer la formation du personnel en matière de sécurité contre l'incendie.
- Être capable de gérer la prévision technique encadrée par les règlements de sécurité.
- Être capable de réaliser l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie.
- Être capable de porter assistance aux personnes lors de situations d'urgence.
- Être capable de participer à l'exploitation du PC de sécurité incendie.

PUBLIC :

Le recyclage SSIAP 2 s'adresse aux chefs d'équipe des services de sécurité incendie et d'assistance aux personnes détenteurs du diplôme SSIAP 2 depuis moins de 36 mois en vue d'actualiser leurs compétences.

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE :

Remise d'un livret de formation reprenant le contenu de la formation.

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES CONNAISSANCES :

Une formation de maintien des connaissances de 14h00 tous les 36 mois est ensuite nécessaire.

ORGANISATION DE LA FORMATION :

PRÉ REQUIS :

Être titulaire du diplôme SSIAP 2 ou équivalent
Être titulaire du PSC1 depuis moins de 2 ans ou d'un certificat SST ou PSE en cours de validité
Avoir exercé l'emploi de SSIAP 2 pendant 1607h ou plus durant les 36 derniers mois.

DURÉE :

14h00

EFFECTIFS :

Effectif minimum : 4 stagiaires
Effectif maximum : 12 stagiaires

ATTRIBUTION FINALE :

Attestation de formation

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES :

L'arrêté du 2 mai 2005 modifié précise les missions, l'emploi et la qualification du personnel permanent de Sécurité des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.
Art 5 : « Pour exercer ses fonctions le chef d'équipe de service de sécurité incendie, il est nécessaire de justifier d'une des situations suivantes :
- Être titulaire de la qualification SSIAP 2..... »



INTERVENANTS

Formateurs titulaires du SSIAP2
ou du SSIAP3.



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Exposés interactifs
- Démonstrations par le formateur
- Mises en situation des stagiaires (scénarios, exploitation du SSI, exercices sur feu réel...)

PROGRAMME :

Programme conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

PARTIE THÉORIQUE :

- ✓ **La prévention**
 - Evolution de la réglementation en matière de prévention (nouveaux textes,...)
 - Accessibilité du public
- ✓ **Les moyens de secours**
 - Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours
 - Les agents extincteurs
 - Le Système de Sécurité Incendie
 - Les moyens d'extinction
- ✓ **Gestion du PC de sécurité**
 - Gestion du PC en situation de crise
 - Gestion d'une évacuation
 - Compte rendu à la hiérarchie
- ✓ **Organisation d'une séance de formation**
 - La communication, l'adaptation au groupe
 - Le travail de préparation en amont
 - Les documents pédagogiques et la pratique de l'animation
 - Le déroulement chronologique d'une séance
 - L'analyse de la pratique pédagogique des participants
- ✓ **L'équipe de sécurité incendie**
 - Organisation
 - Fonctionnement
 - Organiser l'accueil d'un nouvel agent
 - Gestion des conflits, commander et décider
 - Gestion des documents administratifs

PARTIE PRATIQUE :

- ✓ **Mise en situation en temps réel des différentes phases**
 - Fondamentaux de la sécurité incendie (ERP et IGH)
 - Les principes d'évacuation du public et la particularité du type U et de l'IGH
 - Les Systèmes de Sécurité Incendie
 - Les moyens d'extinction
 - Encadrement de feux pratiques
- ✓ **Mise en œuvre par chaque stagiaire en équipe constituée**
 - Traitement d'un conflit, gestion d'un incident et application des consignes
 - Rédaction de 2 permis de feu
 - Scénario de danger imminent
 - Victime, alarme, ascenseur bloqué...
 - Simulation d'accueil et de guidage des secours
 - Gestion du SSI
 - Manipulations du S.M.S.I. : Interpréter l'état des voyants (fixes ou clignotants) et leur couleur, réarmer des DAS

EVALUATION :

Le recyclage SSIAP 2 est validé par examen de type QCM.

